

Étaient présents

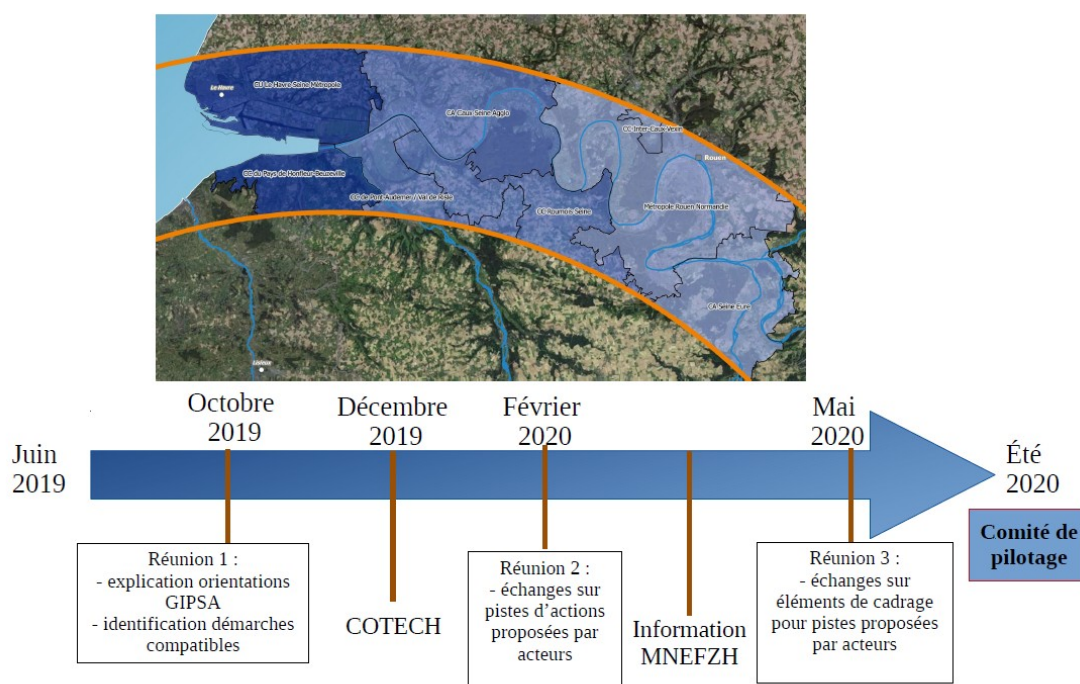
**Arnaud DIARRA** – DREAL Normandie / MES  
**Manuel MUNTONI** – GIP Seine-Aval  
**Nicolas BACQ** – GIP Seine-Aval  
**Elise AVENAS** – GIP Seine-Aval  
**Jérôme MORELLE** – GIP Seine-Aval  
**Géraud RANVIER** – parc naturel régional des boucles de la Seine normande  
**Florian ROZANSKA** – parc naturel régional des boucles de la Seine normande  
**Fanny OLIVIER** – agence de l'eau Seine Normandie  
**Bastien MARCIREAU** – syndicat du bassin versant Cailly Aubette Robec  
**Audrey FOLLET** – département de l'Eure  
**Stéphane LEMONNIER** – conservatoire des espaces naturels Normandie Seine  
**Guillaume FRESNEL** – métropole Rouen Normandie  
**Lucy MORIN** – communauté d'agglomération Seine Eure  
**Laurent COLASSE** – SOS mal de Seine / FNE Normandie  
**Michel HORN** – groupement régional des associations de protection de l'environnement

**1) Rappel du contexte et précisions sur le déroulement de la 2ème année du projet par la DREAL Normandie**

Le projet REPERE, dont la 1ère phase est prévue sur 2 ans, a été lancé en juin 2018 et entame sa 2ème année. À l'issue de cette année, les orientations en matière d'amélioration des 3 types fonctions écologiques de l'estuaire étudiées (« orientations ») ainsi que les éléments de cadrage réglementaires et techniques pour la réalisation de mesures répondant à ces conclusions devront être communiqués, et les « sites atelier » retenus pour le projet devront être lancés. Ce projet se veut participatif : de nombreux moments d'échange sont prévus avec l'ensemble des partenaires pour partager les résultats des diagnostics, identifier et choisir les futurs « sites atelier ».

Le calendrier suivant est présenté aux partenaires du projet :

**Déroulement du projet : la deuxième année**



La DREAL Normandie précise plusieurs aspects concernant les sites atelier :

- ils pourront être envisagés dans plusieurs cadres : en tant qu'action de restauration volontaire, pour lesquelles des pistes de financement sont étudiées, notamment via les CPER/CPIER, ou en tant que mesure de compensation ;
- les sites ateliers peuvent être intégrés à REPERE à des niveaux d'avancement différents, qui permettront d'acquérir un retour d'expérience sur différents moments clés des projets ;
- les services instructeurs mobilisés dans le cadre du projet REPERE participeront à l'accompagnement des projets retenus.

## **2) Échanges, discussions**

Suite à la demande du **CEN Normandie Seine**, la **DREAL Normandie** informe les participants que dans le cadre du projet REPERE, des pistes de financement des projets environnementaux sont recherchées, notamment dans le cadre des discussions sur le CPIER Vallée-de-Seine. L'**AESN** précise que les financements qu'elle propose pourraient également être mobilisés dans le cadre du projet REPERE, s'ils répondent aux critères de l'agence.

Suite à la demande de la **métropole Rouen Normandie (MRN)**, le **GIP Seine-Aval** informe qu'il n'utilise pas les données de la plate-forme ODIN ; la **MRN** indique qu'elle met à disposition du public les données d'observation de ses études via cette plate-forme.

La **communauté d'agglomération Seine Eure** fait remarquer que la limitation des apports de nutriments et de polluants dans la Seine ne dépend pas uniquement de l'estuaire. Le **GIP Seine-Aval** confirme, et rappelle qu'il est donc primordial de maintenir les efforts visant à réduire les apports intra-estuariens de nutriments (notamment N), même localement.

Suite à la remarque du **GRAPE** concernant les nutriments contenus dans les sédiments, le **GIP Seine-Aval** explique que les quantités de phosphore dans les sédiments sont effectivement importantes, et le fait qu'elles se dissolvent progressivement dans l'eau laisse penser que les niveaux dans la Seine seront constants pendant longtemps. Les diagnostics effectués dans le cadre du projet REPERE apporteront des précisions grâce aux données sur les populations benthiques de la Seine, dont les diatomées, qui servent d'indicateur.

Le **GRAPE** fait remarquer que si les stations d'épuration sont aujourd'hui performantes, les rejets directement dans les cours d'eau restent problématiques lors des périodes de forte pluie. L'**AESN** confirme cette observation, et explique que c'est pour ces raisons que sont désormais élaborés les schémas et réseaux d'assainissement.

Sur l'estuaire de la Seine, les nombreuses observations de terrain de **FNE Normandie** montrent qu'il y a une quantité extrêmement importante de déchets flottants sur la Seine et ses affluents, et des zones d'accumulation ont été identifiées le long de la Seine. Des projets environnementaux de connexion de zones humides vers la Seine risquent de devenir des pièges à déchets.

Les acteurs ayant des ambitions concernant les îles de la Seine font remarquer que voies navigables de France (VNF) est un partenaire incontournable à associer aux prochaines réflexions.

## **3) Liste des projets identifiés et proposés par les partenaires dans le but de chercher des synergies avec le projet REPERE**

### **Département de l'Eure :**

- Recherche des possibilités d'actions sur les terrasses alluviales, situées en amont du barrage de Poses
- Recherche des possibilités d'actions sur les îles de la Seine, situées également en amont du barrage de Poses

**Parc naturel régional des boucles de la Seine normande :**

- Reconnexion à la Risle d'une partie de l'ENS de Saint-Sulpice de Grimbouville
- Analyse des possibilités d'ouverture aux poissons du canal Saint-Aubin et de gestion des niveaux d'eau du Marais Vernier
- Appui à la métropole Rouen Normandie sur le site de restauration écologique du Trait

**Syndicat du bassin versant Cailly Aubette Robec :**

- Projet de réouverture de l'embouchure du Cailly à Rouen

**Communauté d'agglomération Seine Eure :**

- Actions de restauration envisageables sur le site N2000 « îles et berges de la Seine », à l'amont de Martot
- Projet de revalorisation d'un site au niveau de l'embouchure de l'Eure, avec possibilité de chercher à recréer des habitats à pente douce

**Métropole Rouen Normandie :**

- Actions de restauration envisageables sur le site N2000 « îles et berges de la Seine » au niveau de Oissel et Saint-Etienne-du-Rouvray
- Terrains mobilisables pour des actions environnementales sur le site « Seine Sud », composé de friches industrielles et destiné à accueillir des activités
- Projet à vocation environnementale à développer sur l'ensemble bassin Saint-Gervais à Rouen, et à articuler avec le projet de réouverture du Cailly
- Etudes de faisabilité de la restauration de la filandre du Trait en cours

**Conservatoire des espaces naturels Normandie Seine :**

- Interventions futures souhaitées sur les 13 îles de Seine sur les territoires de la CASE et de la MRN